

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/SEM.53/3  
9 mars 2005

FRANÇAIS  
Original: RUSSE

**COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE**

**OFFICE STATISTIQUE DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
(Eurostat)**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS**

Séminaire commun CEE/Eurostat sur les registres  
des activités industrielles et commerciales  
(Luxembourg, 21 et 22 juin 2005)

**UTILISATION DU REGISTRE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES POUR  
L'OBSERVATION DES PETITES ENTREPRISES AU KAZAKHSTAN**

Document présenté par le Bureau de statistique de la République du Kazakhstan \*

1. Au Kazakhstan, le développement des petites entreprises fait partie des priorités de la politique économique. Le vif intérêt que suscite leur développement accroît la demande de statistiques en la matière. Les administrations ont notamment besoin de données mensuelles sur les entreprises constituées en personnes morales et de données trimestrielles sur toutes les entreprises, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales. Les données doivent être communiquées dans des délais très stricts, à savoir au plus tard le quinzième jour après la fin de la période de calcul.
2. Pour répondre aux besoins des administrations, le Bureau de statistique a élaboré une méthode de production de statistiques propre à permettre l'observation des petites entreprises. Cette méthode repose sur l'utilisation du registre des activités économiques, ne nécessite aucune enquête complémentaire auprès des petites entreprises et est utilisée avec succès au Kazakhstan depuis 2000.

---

\* Document préparé par Z. M. Soultanova, Bureau de statistique de la République du Kazakhstan.

3. Les principaux axes de cette méthode sont les suivants:

a) Depuis des années, l'analyse des bilans des petites entreprises montre qu'il existe un lien de corrélation étroit entre le nombre d'entreprises et leurs principaux indicateurs économiques. Des calculs ont été réalisés pour chaque strate d'entreprises, par type d'activité et par taille en fonction du nombre d'employés. La corrélation entre le nombre d'entreprises et leur chiffre d'affaires était comprise entre 0,71 à 0,86. La corrélation entre le nombre d'entreprises et le nombre d'employés allait de 0,79 à 0,96 (voir annexe 1). Le lien de corrélation mis en évidence permet de déduire qu'il est possible d'obtenir des évaluations statistiques concernant le chiffre d'affaires et le nombre d'employés des petites entreprises à partir des données relatives au nombre d'entreprises.

b) Pour réduire la charge de travail imputable aux calculs et permettre des comparaisons entre les données obtenues dans le cadre d'enquêtes statistiques, l'algorithme suivant est utilisé pour les évaluations (voir annexe 2):

– Pour chaque secteur (NACE), sur la base de données effectives (Y1), on établit une tendance et on détermine la valeur du chiffre d'affaires Y2, que l'on affine à l'aide d'indicateurs saisonniers, cycliques et d'irrégularité (Y3);

– Des chiffres d'affaires de référence par entreprise sont calculés à partir de données effectives avant l'étape de l'observation, puis corrigés une fois par trimestre. La valeur moyenne pondérée doit correspondre à la valeur effective moyenne du chiffre d'affaires pour une entreprise, compte tenu d'un coefficient de variation C1. L'application de ce coefficient s'explique par le fait que le chiffre d'affaires moyen des entreprises retenues à des fins d'observation est inférieur au chiffre d'affaires moyen de toutes les petites entreprises couvertes par l'enquête statistique. Ne sont pas retenues à des fins d'observation les petites entreprises dont la valeur des actifs dépasse un seuil déterminé;

– Le nombre d'entreprises retenues à des fins d'observation est déterminé sur la base des données du registre des activités économiques. La législation définit sept critères permettant de distinguer les entreprises, et ces critères sont tous vérifiables sur la base du registre;

– L'évaluation du chiffre d'affaires est obtenue en multipliant le nombre d'entreprises par l'indicateur de référence pour chaque strate. Les indicateurs de référence ne sont pas réexaminés en cours de trimestre, et pour les évaluations mensuelles, on prend le tiers de l'indicateur de référence;

– Les évaluations doivent être obtenues au plus tard le quinzième jour suivant la fin de la période de calcul, et les données sur les bilans doivent être obtenues au plus tard le cinquante-sixième jour à compter de cette même date. Après traitement des résultats de l'observation statistique, les données de bilan sont comparées aux évaluations réalisées au cours de l'observation. Ce faisant, les données de bilan doivent être rendues comparables à l'aide des coefficients C1 et C2. Le deuxième coefficient est indispensable, car il peut exister une différence considérable entre le nombre d'entreprises couvertes par l'enquête et le nombre de petites entreprises.

– Les indicateurs relatifs au volume physique de production permettent de réaliser l'observation uniquement à partir d'enquêtes annuelles sur les petites entreprises.

c) Plus les entreprises sont nombreuses, plus les évaluations peuvent être précises. Les évaluations au niveau national sont suffisamment fiables, mais les évaluations régionales présentent un nombre d'erreurs plus important. Lorsque les données sont ventilées par région ou produites pour un nombre limité d'entreprises, la qualité des évaluations statistiques peut être améliorée en dissociant les entreprises atypiques. Dans le contexte de cette méthode, l'expression «entreprise atypique» désigne:

- Les unités présentant des valeurs d'indicateurs extrêmes. Ce sont des unités dont le chiffre d'affaires est supérieur au seuil fixé pour la strate d'entreprises donnée;
- Les unités qui ne présentent pas de valeurs extrêmes, mais qui exercent une influence significative sur l'évaluation finale du fait de l'importance de leur poids dans l'échantillon.

La dissociation d'entreprises atypiques peut s'opérer sur la base du registre des activités économiques ou des données d'enquête existantes. Les calculs montrent que les entreprises atypiques représentent en moyenne près de 2 % du total. Lors du calcul des indicateurs réalisés à des fins d'observation des petites entreprises, les entreprises atypiques sont généralement traitées au cas par cas. Par exemple, les calculs pour les entreprises atypiques sont réalisés à partir des données des derniers bilans ou des données disponibles dans le registre. Les indicateurs relatifs aux autres entreprises peuvent être considérés comme typiques et donc être obtenus en multipliant le nombre d'entreprises par la valeur moyenne qui leur correspond.

d) La possibilité de recourir à cette approche dépend de la qualité du registre des activités économiques et de la fréquence à laquelle il est actualisé. Au Kazakhstan, ce registre est utilisé depuis 1999. Il est à la base de toutes les enquêtes statistiques relatives aux entreprises. Le registre est alimenté électroniquement et mis à jour quotidiennement. Au Kazakhstan, l'enregistrement des entreprises s'effectue via un guichet unique, ce qui a permis un taux de couverture de 100 % des entreprises enregistrées. L'expérience montre que l'existence d'un tel registre permet de produire une quantité d'indicateurs statistiques qui dépeignent non seulement le nombre et la structure des entreprises, mais aussi le nombre d'employés et le chiffre d'affaires des petites entreprises. En utilisant les prévisions relatives aux valeurs moyennes des indicateurs par strate d'entreprises, il est possible d'obtenir des données globales ventilées par type d'activité, par région, ou par nombre d'employés, entre autres.

e) La stratification des entreprises en fonction du nombre d'employés et du type d'activité n'est réalisée que pour les entreprises constituées en personnes morales. Pour ce qui est des entrepreneurs individuels, le registre des activités économiques ne renferme actuellement pas de données suffisamment complètes et fiables. C'est pourquoi les données relatives aux entreprises individuelles sont calculées sur la base des données agrégées émanant des services fiscaux, relatives aux sommes versées au titre de l'impôt, c'est-à-dire sans tenir compte du registre.

4. L'utilisation du registre des activités économiques pour l'observation de l'évolution des petites entreprises a permis de ramener de 56 à 7 jours le délai de présentation des données et de produire des données mensuelles au lieu de données trimestrielles. De plus, la charge de travail n'a pas augmenté et le coût de production de ces données a même diminué de façon notable.

**Coefficients de corrélation**

Entre le nombre d'entreprises et le nombre de personnes qu'elles emploient

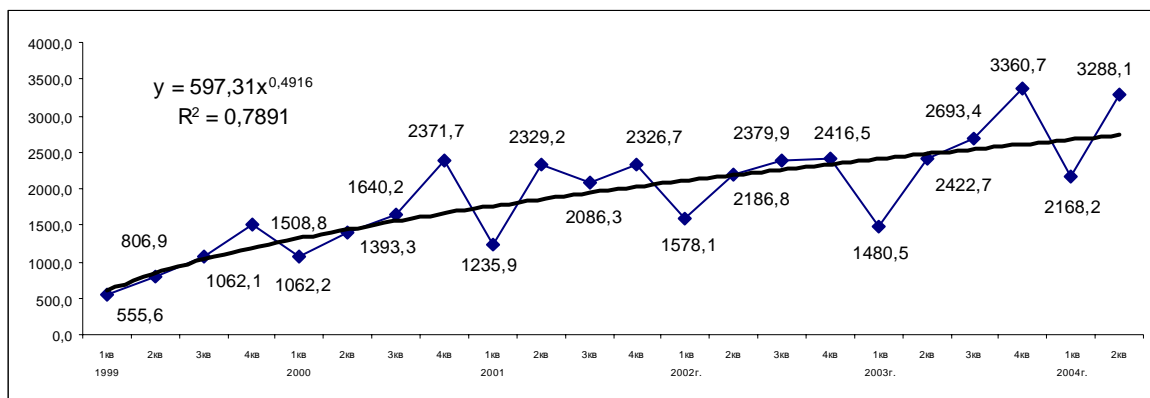
NACE	Nombre d'employés					
	Moins de 5	De 5 à 10	De 11 à 20	De 21 à 30	De 31 à 40	De 41 à 50
01-02	0,91	0,85	0,87	0,81	0,80	0,89
05-05	0,82	0,80	0,79	0,80	0,80	0,78
10-14	0,90	0,88	0,84	0,85	0,80	0,83
15-37	0,95	0,92	0,93	0,90	0,86	0,88
40-41	0,86	0,84	0,81	0,83	0,79	0,80
45-45	0,93	0,85	0,86	0,84	0,80	0,81
50-52	0,96	0,94	0,93	0,86	0,87	0,89
55-55	0,85	0,84	0,84	0,79	0,78	0,82
60-64	0,94	0,91	0,83	0,80	0,79	0,80
70-74	0,95	0,91	0,92	0,83	0,81	0,79
80-80	0,81	0,80	0,79	0,80	0,78	0,79
85-85	0,85	0,84	0,83	0,78	0,79	0,80
90-93	0,87	0,87	0,85	0,81	0,80	0,80

Entre le nombre d'entreprises et leur chiffre d'affaires

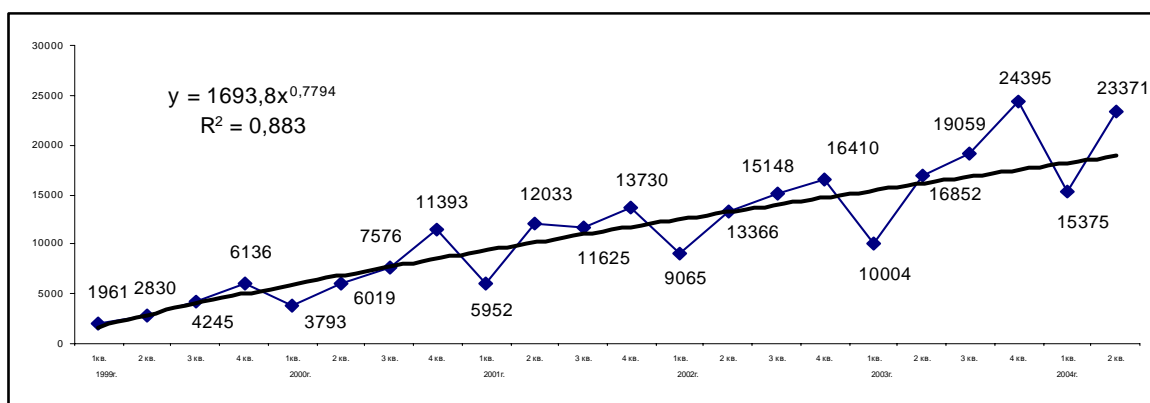
NACE	Nombre d'employés					
	Moins de 5	De 5 à 10	De 11 à 20	De 21 à 30	De 31 à 40	De 41 à 50
01-02	0,86	0,83	0,85	0,85	0,84	0,82
05-05	0,84	0,83	0,84	0,82	0,83	0,84
10-14	0,85	0,84	0,86	0,81	0,81	0,83
15-37	0,86	0,77	0,82	0,83	0,85	0,81
40-41	0,83	0,75	0,73	0,71	0,76	0,75
45-45	0,85	0,73	0,85	0,84	0,84	0,77
50-52	0,86	0,78	0,81	0,80	0,79	0,79
55-55	0,79	0,77	0,77	0,73	0,70	0,71
60-64	0,84	0,81	0,80	0,83	0,78	0,81
70-74	0,85	0,79	0,82	0,84	0,81	0,79
80-80	0,86	0,84	0,83	0,85	0,82	0,83
85-85	0,85	0,81	0,86	0,82	0,79	0,80
90-93	0,84	0,78	0,81	0,83	0,80	0,78

### Industrie de transformation (NACE 15-37)

Chiffre d'affaires pour une entreprise, en milliers de tenges



Chiffre d'affaires par type d'activité, en millions de tenges



Pour le deuxième trimestre de 2004

	Nombre d'employés						
	Moins de 5	De 5 à 10	De 11 à 20	De 21 à 30	De 31 à 40	De 41 à 50	
Nombre d'entreprises prises en compte aux fins de l'enquête							7 108
Chiffre d'affaires pour une entreprise (référence), en milliers de tenges	2 043,9	2 168,4	2 760,0	3 427,8	4 278,6	7 251,6	
Nombre de petites entreprises	3 061	907	822	369	172	219	5 550
Chiffre d'affaires (Y <sub>4</sub> ), en millions de tenges	6 256,4	1 966,7	2 268,7	1 264,9	735,9	1 588,1	14 080,7

15-37	Y <sub>1</sub>	Yc/cp		Si	Ci*Ii	Y <sub>2</sub>	Si*Ci*Ii/ 1000	Y <sub>3</sub>
	Données de référence relatives au chiffre d'affaires, en millions de tenges	Moyenne mobile	Yi/Yc.cp	Indice saisonnier	Indice cyclique ou d'irrégularité	Valeur de la tendance, en millions de tenges		Valeurs calculées du chiffre d'affaires, en millions de tenges
Y1 1999 1 <sup>er</sup> trim.	1 961			67,8	170,73	1 693,8	1,16	1 964,8
Y2 2 <sup>e</sup> trim.	2 830			101,6	95,80	2 907,3	0,97	2 820,1
Y3 3 <sup>e</sup> trim.	4 245	4 022,0	105,5	104,4	101,93	3 987,8	1,06	4 227,1
Y4 4 <sup>e</sup> trim.	6 136	4 649,7	132,0	123,6	99,48	4 990,1	1,23	6 137,8
Y5 2000 1 <sup>er</sup> trim.	3 793	5 464,7	69,4	67,8	94,15	5 938,0	0,64	3 800,3
Y6 2 <sup>e</sup> trim.	6 019	6 538,2	92,1	101,6	86,56	6 844,7	0,88	6 023,3
Y7 3 <sup>e</sup> trim.	7 576	7 465,2	101,5	104,4	94,02	7 718,5	0,98	7 564,1
Y8 4 <sup>e</sup> trim.	11 393	8 486,8	134,2	123,6	107,62	8 565,1	1,33	11 391,6
Y9 2001 1 <sup>er</sup> trim.	5 952	9 744,6	61,1	67,8	93,50	9 388,6	0,63	5 914,8
Y10 2 <sup>e</sup> trim.	12 033	10 542,7	114,1	101,6	116,20	10 192,1	1,18	12 026,7
Y11 3 <sup>e</sup> trim.	11 625	11 223,8	103,6	104,4	101,43	10 978,0	1,06	11 636,7
Y12 4 <sup>e</sup> trim.	13 730	11 779,5	116,6	123,6	94,55	11 748,3	1,17	13 745,5
Y13 2002 1 <sup>er</sup> trim.	9 065	12 386,6	73,2	67,8	106,92	12 504,6	0,72	9 003,3
Y14 2 <sup>e</sup> trim.	13 366	13 162,1	101,5	101,6	99,30	13 248,1	1,01	13 380,1
Y15 3 <sup>e</sup> trim.	15 148	13 614,5	111,3	104,4	103,79	13 980,0	1,08	15 098,4
Y16 4 <sup>e</sup> trim.	16 410	14 167,7	115,8	123,6	90,31	14 701,2	1,12	16 465,4
Y17 2003 1 <sup>er</sup> trim.	10 004	15 092,4	66,3	67,8	95,73	15 412,5	0,65	10 018,1
Y18 2 <sup>e</sup> trim.	16 852	16 579,2	101,6	101,6	102,93	16 114,7	1,05	16 920,4
Y19 3 <sup>e</sup> trim.	19 059	18 248,7	104,4	104,4	108,61	16 808,3	1,13	18 993,4
Y20 4 <sup>e</sup> trim.	24 395	19 735,0	123,6	123,6	112,82	17 493,8	1,39	24 316,4
Y21 2004 1 <sup>er</sup> trim.	15 375			67,8	124,79	18 171,9	0,85	15 446,1
Y22 2 <sup>e</sup> trim.	23 371			101,6	122,08	18 842,8	1,24	23 365,1

$$Y_4 = C_1 * C_2 * Y_3$$

Où: C<sub>1</sub> - Rapport du chiffre d'affaires pondéré du secteur des petites entreprises au chiffre d'affaires pondéré des petites entreprises;

C<sub>2</sub> - Rapport du nombre de petites entreprises au nombre d'entreprises observées;

Y<sub>3</sub> - Valeurs calculées du chiffre d'affaires;

Y<sub>4</sub> - Chiffre d'affaires prévu.

-----